Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2025

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

_____

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traite <u>au choix</u> le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

À quelles limites et contraintes l'action publique et les négociations internationales pour la préservation de l'environnement se heurtent-elles ?

DOCUMENT 1

Émissions de gaz à effet de serre de différentes zones et pays en 2021

	Émissions de GES[1] par habitant (tonnes de CO_2 émises par habitant en 2021)	Émissions de GES[1] rapportées au PIB	
		Tonnes de CO_2 pour 1 million de dollars de PIB produit	Variation (en %) des émissions en fonction du PIB (1990-2021)
Amérique du Nord	**14,7**	**287**	**- 51,3**
Dont États-Unis	17,5	275	- 55,2
Amérique centrale et du Sud	**5,5**	**400**	**- 26,1**
Europe et ex-URSS	**4,7**	**118**	**- 54,9**
Dont UE à 27	8,1	184	- 55,8
Dont Russie	17,9	625	- 35,7
Afrique subsaharienne	**2,0**	**537**	**- 34,2**
Moyen-Orient et Afrique du Nord	**7,7**	**437**	**- 21,3**
Asie	**6,1**	**479**	**- 43,3**
Dont Chine	10,8	612	- 75,4
Océanie	**8,3**	**198**	**- 49,9**

Source : d'après *Chiffres clés du climat 2023*, Ministère de la transition écologique.

1 : GES : gaz à effet de serre, par exemple le CO_2, qui retient une partie de la chaleur reçue par l'atmosphère, provoquant une hausse de la température.

Lecture : en 2021, les pays d'Amérique du Nord émettaient 287 tonnes de CO_2 pour chaque million de dollars de PIB produit, soit une baisse de 51,3% par rapport à 1990.

DOCUMENT 2

La fiscalité énergétique en % du revenu des ménages en 2021

	1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile
Part de la fiscalité sur l'électricité dans le revenu	1,0 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %
Part de la fiscalité sur les combustibles et carburants dans le revenu	2,9 %	2,0 %	1,7 %	1,4 %	0,9 %
Part de la fiscalité énergétique totale dans le revenu	**3,9 %**	**2,5 %**	**2,2 %**	**1,8 %**	**1,1 %**

Source **:** d'après *Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État*, Ministère de la transition écologique, 2023.

Lecture : la fiscalité énergétique représente au total 3,9 % du revenu des ménages du premier quintile (les 20 % des ménages ayant le revenu le plus faible).

DOCUMENT 3

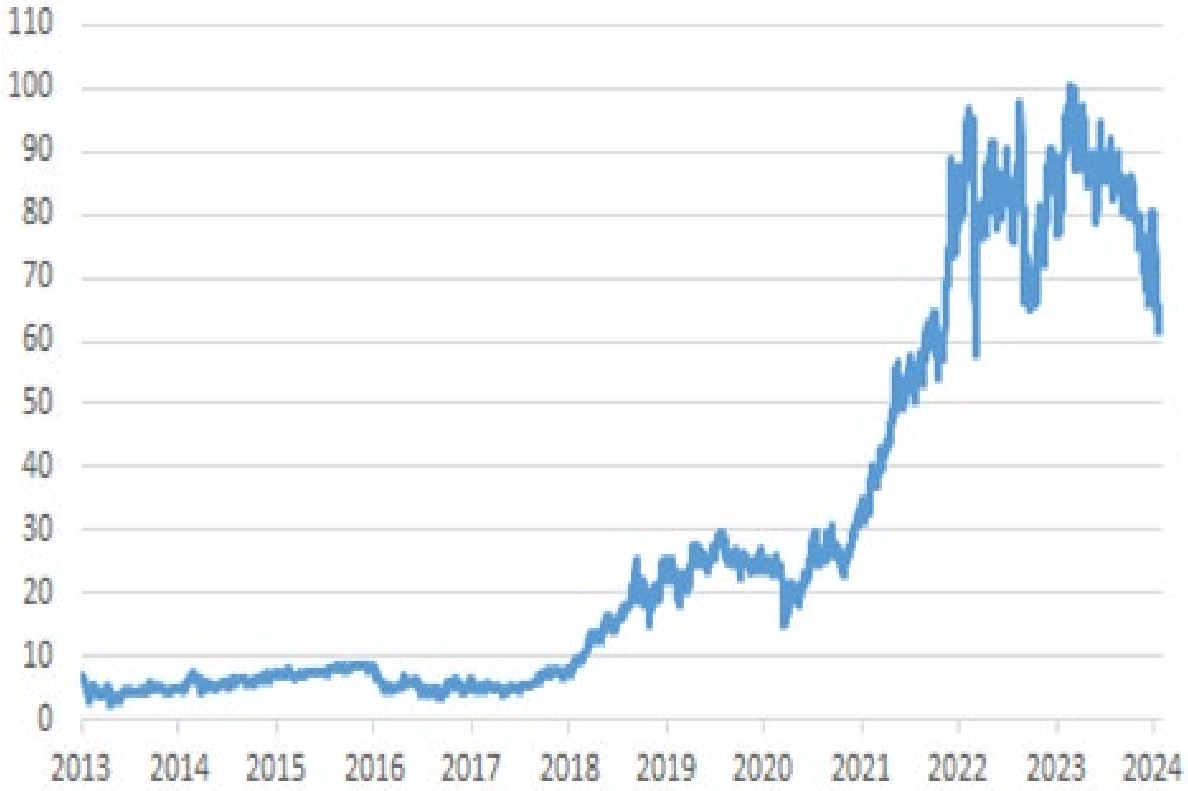
Mercredi 4 novembre [2020], au lendemain de l'élection présidentielle américaine, les États-Unis sont officiellement sortis de l'accord de Paris sur le climat, devenant la première nation à quitter ce traité international scellé en 2015 afin de limiter la crise climatique. [...] L'accord de Paris, signé par désormais 196 pays et ratifié par 188 d'entre eux, jusqu'à la Corée du Nord, vise à contenir le réchauffement climatique bien en deçà de 2 °C, et si possible à 1,5 °C, par rapport à l'ère préindustrielle. Il s'appuie sur des engagements volontaires des États de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. [...] Donald Trump[1] […] a annoncé vouloir en sortir dès 2017. Mais les règles de procédure l'obligeaient à attendre trois ans à compter de l'entrée en vigueur du texte.

Source : Audrey GARRIC, « Les États-Unis ont quitté l'accord de Paris... mais c'est l'élection qui sera décisive pour le climat », *Le Monde,* 4 novembre 2020.

1 : Donald Trump était le Président des États-Unis de 2016 à 2020.

DOCUMENT 4

Évolution du prix aux enchères (en euros) de la tonne de CO_2 sur le système d'échanges de quotas d'émission carbone de l'Union européenne



Source : www.ecologie.gouv.fr.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

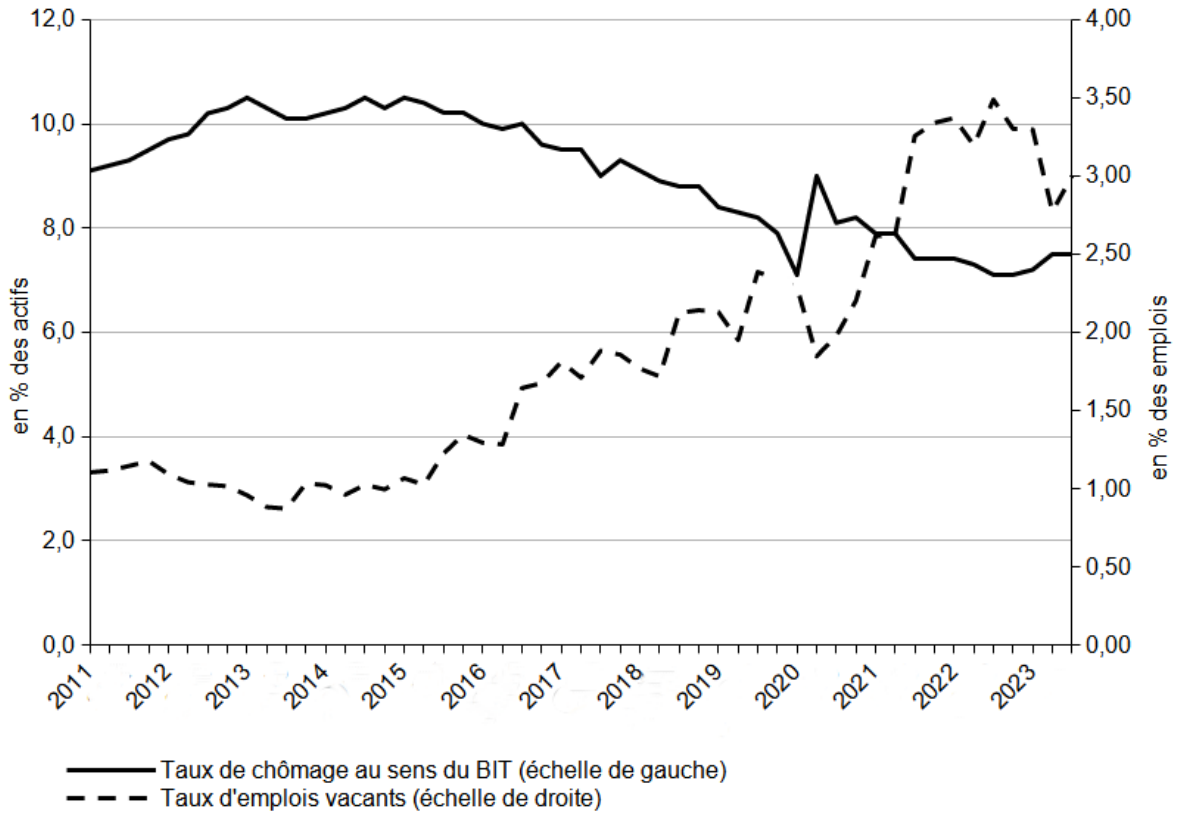
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Vous montrerez comment une institution peut contribuer à la croissance économique.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Taux de chômage et taux d'emplois vacants[1] en France depuis 2011



Note : on dispose de données trimestrielles. La donnée du taux d'emplois vacants du premier trimestre 2020 est manquante en raison de l'interruption temporaire de l'enquête avec la crise sanitaire du Covid19.

Champ : France, hors Mayotte.

Sources : d'après DARES et INSEE.

1 : le taux d'emplois vacants est le rapport entre le nombre des postes pour lesquels l'employeur cherche activement un candidat et le nombre total des emplois (occupés et vacants).

Questions :

1. À l'aide des données du document, caractérisez l'évolution du taux de chômage depuis 2011. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, expliquez comment les problèmes d'appariement sont source de chômage. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'analyse de la société française en termes de classes sociales peut être contestée.

DOCUMENT 1

Équipement en biens durables des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017 (en %)

	Équipement des ménages			
Catégories socio-professionnelles	Au moins deux téléviseurs	Abonnement à une chaîne télévisée	Téléphone portable	Connexion à internet
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	55,6	63,1	98,2	93,4
Cadres et professions libérales	32,4	73,5	99,3	98,8
Professions intermédiaires	41,4	71,9	99,4	97,1
Employés	41,9	67,3	99,3	92,1
Ouvriers	50,4	65,8	98,7	89,9
Retraités	46,1	50,3	88,2	67,9
Ensemble	**43,7**	**61,6**	**94,5**	**83,8**

Champ : ensemble des ménages en France métropolitaine.

Source : d'après *INSEE Résultats*, 23 février 2021.

Lecture : 50,4 % des ménages dont la personne de référence appartient à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers possèdent au moins deux téléviseurs en 2017.

DOCUMENT 2

Pour reprendre une boutade[1] fameuse « la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », soit dans la *doxa*[2] marxiste un groupe unifié dont les membres occuperaient les mêmes positions dans les rapports sociaux de production et seraient dotés de la même conscience de classe. […] Déjà [dans les années soixante], le degré de syndicalisation, la taille des établissements, leur caractère plus industriel ou plus artisanal, la place dans les hiérarchies professionnelles et le niveau de qualification, les origines familiales, le capital d'autochtonie[3] pour les uns, les motifs d'immigration pour d'autres, les traditions politiques des municipalités et des lieux de résidence et/ou de travail, le degré de concentration et le caractère plus ou moins collectif de l'habitat étaient autant de variables permettant d'opérer des différenciations fines, explicatives de rapports à la politique, au vote et au « vote de classe » déjà très contrastés.
La fermeture des plus grands établissements, l'hémorragie des emplois et la désertification des bassins industriels qui l'ont accompagnée, la démultiplication des contrats de travail et le recours massif à l'intérim, aux temps partiels, aux horaires variables, la tertiarisation et la taylorisation des postes de travail dans les « industries de service », l'individualisation des responsabilités et la valorisation de la « compétence » personnelle, le lien de plus en plus distendu entre ancienneté, qualification et place dans les micro-hiérarchies professionnelles, ont fortement accentué ces différenciations initiales, induisant une fragmentation de ce que l'on peine parfois à nommer des collectifs de travail.

Source : Patrick LEHINGUE, « L'électorat du Front National » *in* Gérard MAUGER, Willy PELLETIER*, Les classes populaires et le FN. Explications de vote*, 2017.

1 : Boutade : paradoxe.
2 : Doxa : théorie, discours.
3 : Autochtonie : fait d'être originaire du lieu (ici où est implantée l'usine).

DOCUMENT 3

Salaires mensuels nets au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle en 2021 (salaires en équivalent temps plein), en euros

	Cadres[1]	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1er décile (D1)	2 160	1 560	1 300	1 310	**1 370**
1er quartile	2 730	1 860	1 440	1 500	**1 590**
Médiane	3 510	2 270	1 650	1 760	**2 010**
3e quartile	4 770	2 780	1 980	2 110	**2 770**
9e décile (D9)	6 830	3 450	2 440	2 520	**4 010**
Rapport D9/D1	3,2	2,2	1,9	1,9	**2,9**

1 : y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : salariés du privé, hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, 2023.

Lectures : les 10 % des cadres les moins bien payés avaient un salaire net mensuel, en équivalent temps plein, inférieur à 2 160 euros en 2021 ; les 25 % des ouvriers les mieux payés avaient un salaire net mensuel, en équivalent temps plein, supérieur à 2 110 euros en 2021.